Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260402-CM202630-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 2 avril 2026 à 20 heures

Membres en exercice : 15 – membres présents : 14
Date de convocation : 30 mars 2026

Le deux avril deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire. Patrick GUILLOUX, Morgane BROUDER, Jean-François LE MIGNOT, Sylvie MARIGAULT, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Lizig CLOAREC, Anna MERCIER, Claudie VASSEUR, Maxime TIREL, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS, Serge OLLIVAUX
Absents : Olivier LE GALL, Mathieu LE GALL
Secrétaire de séance : Maxime TIREL

202630 – Désignation des membres siégeant au CCAS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée, que le Centre Communal d'Action Sociale est géré par un conseil d'administration composé du maire, qui en est le président de droit et, en nombre égal :

- **De membres nommés, en son sein, par le conseil municipal**
- **De membres nommés par le maire parmi les personnes non-membres du conseil municipal**

À noter que l'UDAF et la MSA proposent leurs représentants

Le nombre des membres du conseil d'administration doit être fixé par délibération du conseil municipal, **dans la limite maximale suivante** : 8 membres élus, 8 membres nommés, **soit 16 membres, en plus du président.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **FIXE** à 16 le nombre de membres qui devront siéger au conseil d'administration du CCAS

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260402-CM202630-DE

- **DESIGNE** les membres du Conseil Municipal qui y siégeront : Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Jean-François LE MIGNOT, Claudie VASSEUR, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS, Morgane BROUDER, Serge OLLIVAUX

Pour extrait conforme,
Sonia ALLAIN, Maire

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC ★ 22 (Côtes-d'Armor)

Maxime TIREL
Secrétaire

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 10 avril 2026
Et publication ou notification le 10 avril 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC ★ 22 (Côtes-d'Armor)